



Service de l'Hygiène du milieu – Environnement

Rapport annuel 2013

**Centre de transfert des matières résiduelles et
écocentre de La Vallée-de-la-Gatineau**

**Rédigé par Kimberley Mason
Données colligées par Jessica Mallette
Le 11 mars 2014**

Table des matières

INTRODUCTION	1
1 RECEPTION	2
1.1 VISITES AU CENTRE	2
1.2 UTILISATEURS DU CENTRE.....	3
1.3 HORAIRE ET CALENDRIER	4
1.4 ÉQUIPEMENTS ET PROCÉDURES DE CONTRÔLE DES RÉCEPTIONS	5
2 ACTIVITES DE TRANSFERT	5
2.1 DECHETS DOMESTIQUES	5
2.1.1 Quantités reçues.....	6
2.1.2 Évitement de production de gaz à effet de serre	6
2.1.3 Détails sur les quantités reçues	7
2.2 MATIERES RECYCLABLES	9
2.2.1 Quantités reçues.....	9
2.2.2 Évitement de production de gaz à effet de serre	10
2.2.3 Détails sur les quantités reçues	10
2.3 PERFORMANCE GLOBALE	11
3 ÉCOCENTRE	13
3.1 MATERIAUX DE CONSTRUCTION, RENOVATION ET DEMOLITION	14
3.2 SOMMAIRE DES REBUTS REÇUS ET PESES A L'EXCLUSION DES CRD	15
3.2.1 Métaux.....	17
3.2.2 Bois naturel et résidus végétaux	17
3.2.3 Résidus domestiques dangereux.....	16
3.2.4 Matériel électronique.....	17
3.3 SOMMAIRE DES REBUTS REÇUS ET DÉNOMBRÉS	17
3.4 GESTION DES REBUTS D'ECOCENTRE	17
3.5 AJUSTEMENTS ET POSSIBILITES	19
4 GESTION DU CENTRE	19
4.1 SITE ET BATIMENTS.....	19
4.2 MACHINERIE ET EQUIPEMENTS	19
4.3 RESSOURCES HUMAINES	19
CONCLUSION	20
ANNEXE 1 – STATISTIQUES MUNICIPALES DÉTAILLÉES	21
ANNEXE 2– CALCUL D'ÉVITEMENT D'ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE	24

Liste des figures et des tableaux

Figure 1 – Achalandage mensuel au Centre en 2013, toutes catégories confondues.....	2
Figure 2 – Détail de calcul de la population équivalente	7
Figure 3 - Quantités de rebuts reçus à l'écocentre par type et année	15
Figure 4 - Modes de gestion 3RV-E par type de rebut - écocentre	18
Figure 5 – Modes de gestion 3RV-E appliqués selon tonnage	18
Tableau 1 - Nombre d'utilisateurs et de transactions annuelles.....	3
Tableau 2 – Provenance des rebuts reçus au Centre – citoyens et entreprises.....	4
Tableau 3 - Horaire du Centre de transfert des matières résiduelles et écocentre	4
Tableau 4 – Déchets reçus au Centre en 2013 par mois.....	6
Tableau 5 – Provenance des déchets.....	7
Tableau 6 – Performance des municipalités : déchets domestiques	8
Tableau 7 – Matières recyclables reçues au Centre en 2013 par mois	9
Tableau 8 – Provenance des matières recyclables	10
Tableau 9 – Performance des municipalités : matières recyclables destinées au centre de tri	11
Tableau 10 – Ratio tonnage déchets / tonnage matières recyclables.....	12
Tableau 11 – Grille tarifaire 2013	13
Tableau 12 – Matériaux de construction reçus au Centre en 2013 par mois	14
Tableau 13 – Provenance des rebuts de construction, rénovation et démolition	14
Tableau 16 – Quantités de RDD récupérés à l'écocentre – 2013	16
Tableau 14 – Dénombrement des rebuts « unitaires »	17

Introduction

Amorcé en 2011, Le Programme de gestion intégrée du Centre de transfert des matières résiduelles et écocentre de La Vallée-de-la-Gatineau (ci-après nommé Centre) a terminé sa troisième année d'opération.

En vertu, notamment, du fait que les déchets domestiques sont transférés au Centre, la MRCVG est détentrice d'un certificat d'autorisation (CA) octroyé par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement, faune et Parcs (MDDEFP) visant la construction et l'opération du Centre. Par ailleurs, les activités du Centre sont assujetties à, et respectent, les articles applicables de la *Loi sur la qualité de l'environnement* c. Q-2 (LQE) et du *Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles* c. Q-2 r 6.02 (REIMR). Finalement, l'entreposage temporaire des résidus domestiques dangereux est assujetti à, et respecte, les articles applicables du *Règlement sur les matières dangereuses* c. Q-2, r. 32 (RMD).

Le présent rapport comprend à la fois la compilation obligatoire des données du registre quant aux déchets domestiques et les résidus domestiques dangereux ainsi de celles des autres matières reçues. De plus, le présent rapport présente une revue de toutes les activités et opérations du Centre en 2013 ainsi qu'un aperçu des projets à venir.

1 Réception

Le contrôle des visites est effectué par les opérateurs, à partir du bâtiment d'accueil. On entend par « visite » toute utilisation des services du Centre que ce soit pour l'apport de matières tarifées ou pour l'apport de matières acceptées sans frais. C'est donc à l'accueil que les utilisateurs s'informent du fonctionnement du site et des tarifs applicables à leur visite. Les utilisateurs sont obligatoirement inscrits afin de suivre l'achalandage du site et les matières dont ils veulent se disposer sont pesées par cette même occasion.

1.1 Visites au centre

En 2013 le Centre a reçu 4 911 visites, un nombre record depuis son ouverture en 2011. Ces visites proviennent des 13 municipalités membres du Centre; Aumond, Blue Sea, Bois-Franc, Bouchette, Cayamant, Déléage, Egan-Sud, Gracefield, Grand-Remous, Maniwaki, Messines, Montcerf-Lytton, Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, de la réserve Kitigan Zibi Anishinabeg (comptabilisée comme une municipalité pour fins statistiques), de citoyens et d'entreprises privées.

Comme le démontre bien la figure 1, le mois de mai a été de loin le mois le plus achalandé, surtout en raison des collectes de « gros déchets » (déchets encombrants) organisés par les municipalités. Il est à noter que le nombre de visites n'est pas en corrélation directe avec la quantité de matières reçues au centre, les valeurs des quantités reçues sont présentées par type de rebuts dans les chapitres subséquents du présent rapport.



Figure 1 – Achalandage mensuel au Centre en 2013, toutes catégories confondues

1.2 Utilisateurs du Centre

Le tableau 1 démontre la progression du nombre de visites enregistrées annuellement au Centre depuis son ouverture. On peut y apercevoir une hausse continue du nombre de visites de la part des citoyens et entreprises du territoire. Les visites municipales quant à elles, varient d'une année à l'autre surtout selon la tenue ou non de campagnes de collectes de déchets encombrants puisque ce genre de collecte nécessite une importante mobilisation des camions de collecte sur une courte période. Comme décrit plus haut, ce sont 13 municipalités et la réserve Kitigan Zibi qui achemine régulièrement le contenu de leurs diverses collectes de porte en porte au Centre, toutefois les autres municipalités de la MRC acheminent à l'occasion diverses matières au Centre, que ce soit des matériaux de construction issus d'un projet ponctuel ou le contenu d'une collecte de déchets ou de matières recyclables pour pallier une urgence passagère.

Tableau 1 - Nombre d'utilisateurs et de transactions annuelles

Type d'utilisateur	Nombre d'utilisateurs			Nombre de visites			Moyenne nombre de visites par utilisateur		
	2013	2012	2011	2013	2012	2011	2013	2012	2011
Municipalité	15	14	16	2 289	2 009	2 994	153	144	187
Entreprise	133	92	87	1 272	1 214	864	10	13	10
Citoyen	598	687	361	1 350	1 056	628	2	2	2
Total	745	793	462	4 911	4 280	3 346	7	4	7

En 2013, les 13 municipalités membres du Centre, Kitigan Zibi et exceptionnellement Lac Sainte-Marie ont utilisé les services du Centre à 2 289 reprises. On dénombre 598 citoyens qui, ensemble, ont utilisé les services du Centre 1 350 fois. Enfin, ce sont 133 entreprises qui ont fréquenté le site 1 272 fois. Parmi les clients du Centre, 19 citoyens ont une adresse permanente à l'extérieur de la MRC et 12 entreprises ont leur siège social à l'extérieur de la MRC. Toutefois, tous les matériaux récupérés au Centre ont été générés sur le territoire de la MRC.

Le tableau 2 à la page suivante fait état de la provenance des rebuts reçus au Centre. La mention « Inconnue » dans la colonne « Provenance des rebuts » indique que la provenance des rebuts n'a pas été enregistrée à la balance. Cette situation peut se produire pour les clients villégiateurs qui ne spécifient pas la provenance de leurs rebuts lors d'une visite au Centre et s'enregistrent avec l'adresse de leur résidence permanente.

Règle générale, le Centre reçoit plus fréquemment des rebuts générés dans les municipalités les plus peuplées situées les près du Centre soit; Maniwaki, Messines et Délage.

Tableau 2 – Provenance des rebuts reçus au Centre – citoyens et entreprises

Entreprises		Citoyens	
Provenance des rebuts	Nombre de transactions	Provenance des rebuts	Nombre de transactions
Maniwaki	565	Maniwaki	553
Messines	172	Messines	188
Déléage	146	Déléage	158
Egan-Sud	115	Gracefield	82
Grand-Remous	75	Blue Sea	72
Gracefield	72	Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	48
Bois-Franc	29	Egan-Sud	40
Bouchette	18	Bouchette	37
Cayamant	17	Grand-Remous	37
Aumond	13	Aumond	34
Blue Sea	11	Bois-Franc	26
TNO	10	Kitigan Zibi	20
Montcerf-Lytton	9	Montcerf-Lytton	18
Kitigan Zibi	7	Kazabazua	6
Kazabazua	5	Cayamant	3
Low	1	Lac-Sainte-Marie	1
Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	1	TNO	1
<i>Inconnue</i>	6	<i>Inconnue</i>	26
TOTAL	1 272	TOTAL	1 350

1.3 Horaire et calendrier

Le calendrier de réception est demeuré stable depuis 2012. Les seules fermetures du Centre concordent avec les jours fériés. En tout, ce sont 10 jours fériés qui sont observés au Centre, à l'aide du calendrier de réceptions préparé annuellement à l'intention des municipalités, ces fermetures ne perturbent pas les collectes municipales.

L'horaire de l'écocentre a été bonifié au cours de l'année 2013 afin d'allonger la plage horaire des samedis. Cet ajustement vise une amélioration du service offert aux utilisateurs de l'écocentre.

Tableau 3 - Horaire du Centre de transfert des matières résiduelles et écocentre

Horaire 2013		
Activité	Jours ouvrables	Heures d'opération
Centre de transfert – déchets	Lundi au jeudi	7 h à 17 h
Centre de transfert – matières recyclables	Lundi au vendredi	7 h à 17 h
Écocentre	Lundi au vendredi	7 h à 16 h 30
	2 ^e samedi du chaque mois	10 h à 16 h

1.4 Équipements et procédures de contrôle des réceptions

La balance à l'accueil et le détecteur de radioactivité n'ont connu aucun raté ni aucun bri au cours de l'année 2013. La calibration annuelle des deux équipements n'a révélé aucun dérèglement.

Plusieurs petites améliorations ont été apportées au logiciel d'enregistrement des utilisateurs à l'aide des suggestions des opérateurs du Centre. Ces améliorations permettent soit un service plus rapide ou une collection de données supplémentaires pour la tenue de statistiques de fréquentation.

Il va sans dire que la satisfaction des utilisateurs et la qualité de l'enregistrement des données à la réception sont possibles grâce au travail dévoué des deux opérateurs du Centre; Martin Clément et Marco Gauthier. Encore en 2013, la MRC a temporairement retenu les fidèles services de M. Jocelyn Fortin pour assurer le remplacement d'un congé de maladie d'un opérateur régulier. L'équipe d'opérateurs ne cesse de s'améliorer dans l'accueil des utilisateurs, là où certains démontrent une aversion au système utilisateur-payeur. La compréhension des opérateurs du bienfondé de la grille de tarification et des débouchés des divers rebuts acceptés, ainsi que leur capacité à synthétiser et vulgariser cette information, permet aux utilisateurs de fréquenter le Centre en toute confiance.

2 Activités de transfert

Le transfert des matières résiduelles implique le déversement du contenu des camions de collecte dans le bâtiment de transfert pour qu'il soit chargé dans une remorque de 16 mètres (53'). Ce type de remorque reçoit le chargement de plusieurs camions de collecte et c'est elle qui quitte le Centre pour acheminer les matières à leur destination finale, soit un lieu d'enfouissement technique pour les déchets et un centre de tri pour les matières recyclables. L'entreprise Rock et Pauline Patry Transport a décroché le contrat d'acheminement pour la MRC jusqu'en 2016.

Les activités de transfert sont présentées dans le présent chapitre selon deux types de matières résiduelles : les déchets domestiques et les matières recyclables. Par la suite, la performance générale des municipalités membres est présentée à la section 2.3. Les statistiques détaillées par municipalité membre et par mois sont présentées à l'annexe 1.

2.1 Déchets domestiques

L'ensemble des déchets domestiques collectés par les municipalités est contrôlé à la balance pour ensuite être déversé sur le plancher principal du bâtiment de transfert. Les opérateurs du Centre se tâchent de recharger immédiatement ces déchets dans une remorque stationnée au plancher inférieur à l'aide de la rétrocaveuse du Centre. Le chargement typique d'une remorque est de 27 tonnes, un

chargement de déchets denses, qui s'imbriquent bien, peut atteindre 35 tonnes. On comprend ainsi que le chargement d'une remorque porte le contenu d'environ 5 camions de collecte.

2.1.1 Quantités reçues

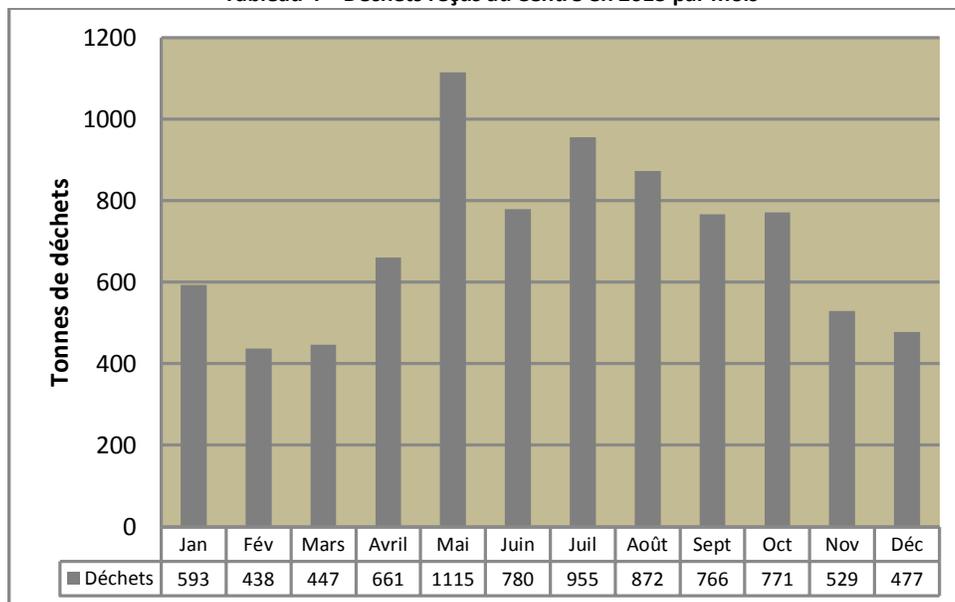
En 2013, 8 403 tonnes de déchets ont été reçues au Centre par le biais de 1 814 visites.

Les 1 814 visites provenaient des sources suivantes :

- 1 379 collectes municipales (camions compacteurs) ;
- 287 chargements d'entreprises privées (conteneurs ou remorques) ;
- 148 des citoyens clients (véhicules personnels)

La quantité de déchets reçue au Centre n'est pas constante au cours de l'année. Une plus forte quantité de déchets est produite sur le territoire de concert avec le temps des fêtes et surtout avec l'arrivée de la population saisonnière de mai à septembre. Le tableau 4 illustre cette variation saisonnière avec la présentation de statistiques mensuelles. En 2013, ce fut au courant du mois de mai qu'une quantité record de déchets domestiques ont été reçus au Centre, soit 1 115 tonnes. Cette grande quantité s'arrime avec le grand nombre de visites au Centre et les collectes de « gros déchets » qui ont eu lieu simultanément dans plusieurs municipalités.

Tableau 4 – Déchets reçus au Centre en 2013 par mois



2.1.2 Évitement de production de gaz à effet de serre

L'ensemble des déchets reçus au Centre a été expédié au lieu d'enfouissement technique de WM/Québec situé à Lachute. Pour l'année 2013, 310 remorques chargées de déchets ont été expédiées depuis le Centre. Ces 310 voyages remplacent un potentiel théorique de 1 379 déplacements de longue

distance des camions compacteurs. À elle seule, cette statistique d'évitement de déplacements représente une réduction d'émissions de gaz à effet de serre de 31% si l'on compare le scénario actuel avec l'entente en vigueur avec la MRCCO en 2010 pour l'utilisation de leur centre de transfert situé à Val-des-Monts.

Si l'on compare la situation actuelle avec une situation hypothétique où chaque municipalité transporterait elle-même ses déchets jusqu'au lieu d'enfouissement à Lachute, les réductions de GES offertes par le Centre grimpent à 54%. Le détail du calcul des émissions de GES réelles et celles des divers scénarios évalués est présenté à l'annexe 2.

Mis à part cet avantage environnemental, les municipalités mettent en commun la dépense et le temps nécessaire pour l'acheminement des déchets.

2.1.3 Détails sur les quantités reçues

Naturellement, les déchets domestiques issus des collectes municipales constituent 90 % de la quantité des déchets transférés au Centre. Il demeure fort intéressant pour les entreprises et les citoyens de disposer d'un lieu qui accepte les déchets domestiques. Ainsi 847 tonnes de déchets non éligibles aux collectes de porte en porte (pour diverses raisons) ont pu être gérées localement et de façon adéquate. Le tableau 5 détaille la quantité de déchets domestiques reçus au Centre par type d'utilisateur pour l'année 2013 et pour les années d'opération précédentes.

Tableau 5 – Provenance des déchets

Type de client	Tonnes de déchets		
	2013	2012	2011 (11 mois)
Municipalités	7 556	7 517	7 396
Entreprises	810	602	681
Citoyens	37	22	16
Total	8 403	8 141	8 093

Au chapitre des déchets collectés par les municipalités, il est intéressant de déterminer la performance des municipalités membres du Centre. En fait, la quantité de déchets collectée et mise en relief avec la population équivalente de la municipalité pour pouvoir déterminer quelle quantité théorique de déchets est générée par citoyen. La population équivalente est composée de la population permanente additionnée à une estimation de la population saisonnière calculée sur 3 mois de l'année. La figure 2 (l'encadré) présente la méthode de calcul de la population équivalente.

$\text{Population saisonnière} = \text{Nombre de résidences saisonnières} \times 2,8 \text{ habitants}$ $\text{Population équivalente} = \text{Population permanente} + (\text{population saisonnière} \times 0,25)$
--

Figure 2 – Détail de calcul de la population équivalente

Le tableau 6 présente la quantité de déchets reçus au Centre par municipalité membre et donne le résultat de la génération de déchets par citoyen en guise d'indicateur de performance. Il est très important de considérer que la comparaison entre municipalités ne peut être faite de façon absolue puisqu'elles desservent un nombre inégal d'institutions, commerces et industries sur leur territoire. Une étude appropriée des résultats peut toutefois se faire sur une même municipalité dans le temps. Il est à noter que la génération de déchets en kg/personne/an pour 2011 et 2012 ont été calculés sur la population équivalente de ces années.

Tableau 6 – Performance des municipalités : déchets domestiques

Municipalités	Population équivalente 2013	2013		2012		2011 (11 mois)	
		déchets (t)	kg/pers/an	déchets (t)	kg/pers/an	déchets (t)	kg/pers/an
Aumond	942	213	226	211	197	188	176
Blue Sea	1 097	300	273	294	293	299	297
Bois-Franc	457	129	282	120	259	112	243
Bouchette	1 081	345	319	360	375	420	437
Cayamant	1 346	418	311	439	337	426	327
Déléage	1 982	517	261	489	247	478	242
Egan-Sud	545	205	376	194	384	186	369
Gracefield	3 098	1 419	458	1 493	488	1 479	484
Grand Remous	1 301	375	288	400	294	308	227
Kitigan Zibi	1 248	472	379	450	311	408	327
Maniwaki	3 942	2 020	512	2 009	523	2 062	536
Messines	1 942	607	312	509	263	505	261
Montcerf-Lytton	791	277	351	273	334	264	323
Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	821	212	259	225	346	226	347
Total	20 591	7 508	365	7 466	366	7 362	365

Bien que le nombre de tonnes de déchets reçus au Centre soit en constante augmentation depuis 2011, d'environ 100 tonnes par an, il ne faut pas pour autant en déduire que la population de la MRCVG dévie des objectifs du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR). Puisque la génération par habitant demeure stable au fil des ans, l'augmentation générale est due à la croissance démographique, plus spécifiquement, la région compte environ 200 habitants de plus qu'en 2011 selon le calcul de la population équivalente.

2.2 Matières recyclables

Les matières recyclables reçues au Centre sont déversées sur le plancher principal du bâtiment de transfert pour ensuite être entreposées temporairement dans l'aile sud dudit bâtiment. Le chargement des matières recyclables dans les remorques se fait uniquement lorsque le bâtiment est exempt de déchets, c'est-à-dire les vendredis et les lundis matins avant l'arrivée des camions de collecte de déchets. Le chargement type d'une remorque en matières recyclables pèse 16 tonnes, soit le contenu de 5 camions de collecte municipaux.

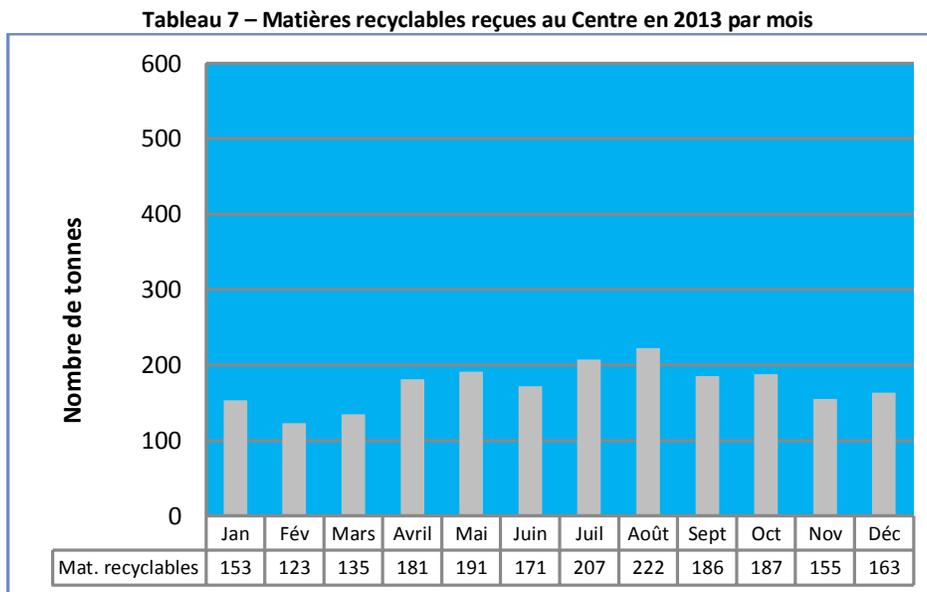
2.2.1 Quantités reçues

En 2013, 2 074 tonnes de matières recyclables ont été reçues au Centre par l'entremise de 718 visites.

Les 718 visites se détaillent ainsi :

- 694 collectes municipales (camions compacteurs)
- 17 chargements d'entreprises privées
- 7 des citoyens clients (véhicules personnels)

Le tableau 7 démontre l'apport mensuel des matières recyclables au Centre.



Tout comme les déchets domestiques, la quantité de matières recyclables reçue au Centre varie au courant de l'année. La plus importante variation suit l'arrivée de la population saisonnière de la MRCVG en période estivale. Toutefois, il est intéressant de noter que la quantité globale de matières recyclables reçues au Centre est en croissance depuis 2011, ce qui indique une meilleure adhésion générale à la collecte sélective. Cet aspect des données est approfondi à la section 2.2.3.

2.2.2 Évitement de production de gaz à effet de serre

Les matières recyclables reçues au Centre ont été acheminées vers Tricentris, centre de tri situé à Gatineau, par le biais de 123 expéditions de camions remorques. Ces 123 expéditions remplacent un potentiel théorique de de 694 déplacements de longue distance des camions compacteurs depuis les municipalités jusqu'au centre de tri Tricentris. Cet évitement représente une réduction de gaz à effet de serre de 3 %. Le détail du calcul des émissions de GES réelles et celles des divers scénarios évalués est présenté à l'annexe 2.

Mis à part cet avantage environnemental, les municipalités mettent en commun la dépense et le temps nécessaire pour l'acheminement des matières recyclables.

2.2.3 Détails sur les quantités reçues

Les matières recyclables sont recueillies à 99% par les collectes municipales de porte en porte. Il est fort intéressant de constater que la quantité de matières recyclables collectée par les municipalités est en croissance depuis 2011. Le tableau 8 illustre la provenance des matières recyclables reçues au Centre.

Tableau 8 – Provenance des matières recyclables

Type de client	Tonnes de matières recyclables		
	2013	2012	2011 (11 mois)
Municipalités	2 062	1 882	1 579
Entreprises	11	7	7
Citoyens	1	1	1
Total	2 074	1 890	1 587

De façon parallèle à ce qui a été examiné pour les déchets domestiques, le tableau 9 démontre la performance des municipalités membres du Centre quant à la collecte sélective des matières recyclables. Toujours selon la population équivalente (voir la figure 2 à la section 2.1.3) la génération de matières résiduelles en kilogrammes, par personne, par année, est en croissance depuis 2011. Ceci est un indicateur clair que plus de citoyens participent à la collecte sélective et/ou que les citoyens trient plus et trient mieux leurs matières recyclables. Comme pour le tableau 6 de la section 2.1.3, il est plus pertinent de comparer la performance d'une municipalité avec ses performances historiques qu'avec d'autres municipalités compte tenu de la différence des immeubles desservis par la collecte sélective d'une municipalité à l'autre.

Il est à noter que la croissance d'environ 200 tonnes de matières recyclables par année représente un très grand volume de matières recyclables, soit l'équivalent d'environ une trentaine de camions compacteurs pleins à capacité, puisque les matières recyclables de papier, carton et plastique ont une

faible densité. Ce virage est fort encourageant du point de vue de la réduction du gaspillage des ressources, des économies pour les municipalités et de la réduction du transport des matières.

Tableau 9 – Performance des municipalités : matières recyclables destinées au centre de tri

Municipalités	Population équivalente 2013	2013		2012		2011 (11 mois)	
		Matières recyclables (t)	kg/pers/an	Matières recyclables (t)	kg/pers/an	Matières recyclables (t)	kg/pers/an
Aumond	942	56	59	54	50	40	37
Blue Sea	1 097	108	98	93	93	70	70
Bois-Franc	457	35	77	53	115	46	100
Bouchette	1081	61	56	63	65	56	58
Cayamant	1346	53	39	53	41	43	33
Déléage	1982	182	92	173	88	116	59
Egan-Sud	545	74	136	67	132	50	98
Gracefield	3 098	280	90	194	64	170	56
Grand Remous	1 301	123	94	122	90	89	66
Kitigan Zibi	1 248	78	63	73	50	69	55
Maniwaki	3 942	668	169	634	165	555	144
Messines	1 942	191	98	191	99	183	95
Montcerf-Lytton	791	67	85	59	72	48	58
Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	821	88	108	54	82	39	60
Total	20 591	2 062	100	1 883	92	1 574	78

Rappelons qu'une fois reçu au Centre, il coûte 7 fois plus cher enfouir une tonne de déchets qu'il en coûte trier une tonne de matières recyclables. Pour 2014 et les années subséquentes, cette différence ne fera que s'accroître puisque les coûts de l'enfouissement et de transport sont continuellement en hausse. Chaque tonne enfouie est coûteuse. Le coût du tri des matières recyclables, quant à lui, n'est pas en lien avec la quantité de matières acheminées au centre de tri puisque la MRCVG est membre de Tricentris, la MRCVG verse plutôt à Tricentris de modestes frais fixes annuels, calculés sur la population permanente. Il y a là le plus bel incitatif à la participation à la collecte sélective. La tendance de l'augmentation de la participation à la collecte sélective est donc à maintenir au fil des ans.

2.3 Performance globale

Toujours dans le but de suivre l'évolution de la gestion des matières résiduelles, le tableau 10 présente un autre indicateur de performance – la comparaison entre la quantité de déchets enfouis et la quantité de matières recyclables triées. Une simple division est appliquée pour déterminer ce ratio (déchets/matières recyclables). Plus le ratio est élevé, moins les citoyens et ICI participent à la collecte sélective. Le ratio moyen québécois est de 3, c'est-à-dire qu'au Québec 3 fois plus de tonnes de déchets

domestiques sont enfouies que de tonnes de matières recyclables sont triées. Les ratios actuels et historiques des municipalités membres du Centre sont ainsi colligés au tableau 10.

Tableau 10 – Ratio tonnage déchets / tonnage matières recyclables

Municipalités	Ratio déchets / matières recyclables		
	2013	2012	2011
Aumond	4	4	5
Blue Sea	3	3	4
Bois-Franc	4	2	2
Bouchette	6	6	8
Cayamant	8	8	10
Déléage	3	3	4
Egan-Sud	3	3	4
Gracefield	5	8	9
Grand Remous	3	3	3
Kitigan Zibi	6	6	6
Maniwaki	3	3	4
Messines	3	3	3
Montcerf-Lytton	4	5	6
Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	2	4	6
Moyenne municipalités membres	4	4	5

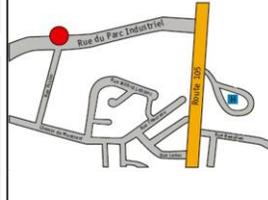
En général, la performance des municipalités se maintient ou s'améliore depuis 2012. Les efforts de sensibilisation et l'arrivée de bacs roulants dans plusieurs municipalités portent ses fruits. Les données de cette nature sont également colligées pour les municipalités non membres du Centre (Denholm, Kazabazua, Lac-Sainte-Marie et Low). Ces données paraîtront dans la publication du bilan du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) au courant de l'année 2014.

3 Écocentre

La portion « écocentre » du Centre est ouverte au public, soit les municipalités, les entreprises et les citoyens, selon un modèle utilisateur-payeur. L'écocentre reçoit une vaste gamme de rebuts qui ne sont pas admis dans les collectes de porte en porte. Ainsi, les clients de l'écocentre se présentent au bâtiment d'accueil (réception) et ce sont les opérateurs qui indiquent aux clients où ils peuvent déposer ou décharger leurs matières. Les clients doivent acquitter les frais de récupération selon le type de matière récupérée et leur quantité selon un décompte unitaire ou une pesée à la balance.

La récupération de résidus domestiques dangereux (RDD), de pneus, de métaux et d'équipements électroniques est offerte gratuitement à tous les utilisateurs de l'écocentre. La valorisation ou la disposition de plusieurs types de RDD est onéreuse, mais est assumée par la MRCVG dans le but de préconiser de saines pratiques de gestion de matières résiduelles aux utilisateurs. Le tableau 11 reproduit la grille tarifaire appliquée au Centre en 2013 et définit les matières non admissibles ainsi que l'horaire d'ouverture.

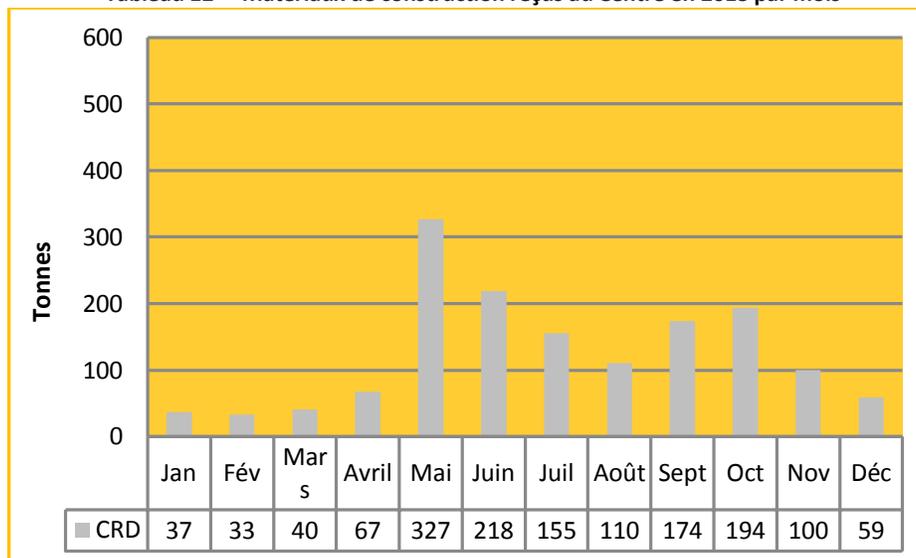
Tableau 11 – Grille tarifaire 2013

 		 Les informations contenues dans ce document peuvent être changées sans préavis	
Écocentre de La Vallée-de-la-Gatineau		Mis à jour le 21 octobre 2013	
Tarifification Minimum 15 \$ par visite		Matières acceptées sans frais	
Bois naturel et résidus végétaux Exemples: Bois d'oeuvre, contreplaqué, panneaux dérivés (MDF, OSB), branches, feuilles et gazon (aucun sac de plastique n'est accepté)	50 \$ / tonne	Métaux Exemples: Tous les métaux ferreux et non ferreux, appareils électroménagers, bonbonnes de propane remplissables	gratuit
Béton Béton armé ou non armé	30 \$ / tonne	Résidus domestiques dangereux Exemples: - Peinture; - Huiles, filtres à huile, contenants d'huile vides; - Lubrifiants; - Produits domestiques dangereux; - Ampoules fluocompactes, tubes fluorescents (néons); - Lampes UV, Lampes à haute intensité.	gratuit
Matériaux de construction Exemples: gypse, bardeau d'asphalte, vinyle, bois traité, bois peint	125 \$ / tonne		
Matières recyclables Papier, carton, plastique, verre, métal normalement accepté dans la collecte de matières recyclables	55 \$ /tonne	Équipement électronique Exemples: Ordinateur, téléphone cellulaire, télécopieur, imprimante, système de son, coupole satellite, écran d'ordinateur, téléviseur, etc. comprenant tous les périphériques et le câblage	gratuit
Déchets Exemples: Déchets domestiques, gros déchets (meubles), Plastique d'ensilage, toute autre catégorie de matière mélangée avec des déchets	150 \$ / tonne	Pneus D'auto et de camion < 123,19 cm (48,5")	gratuit
Pneus surdimensionnés De diamètre supérieur à 123,19 cm (48,5")	0.65 \$ / kg	À retenir Les opérateurs à l'écocentre vous accueillent, vous informent du fonctionnement du site et vous facturent. Avec votre aide, ce sont eux qui déterminent la nature des matériaux que vous apportez et quel tarif sera appliqué. Les décisions des opérateurs sont finales. Le client qui veut bénéficier des taux réduits (métal, bois, etc.) doit effectuer lui-même le tri des matières.	
Bonbonnes de propane à usage unique De type camping (vertes)	5 \$ / unité		
Matières refusées		Modes de paiement Comptant ou chèque Interac, Visa / Mastercard	
Soils contaminés Déchets générés hors du Québec Cadavres d'animaux Déchets biomédicaux Boues, fumiers et lisiers Déchets radioactifs BPC et cyanures Munitions et Feux de Bengale	interdit	Comment nous trouver 	
		Coordonnées Écocentre de La Vallée-de-la-Gatineau 161, rue du Parc Industriel Maniwaki, Québec, J9E 0A2 Sans frais 1-855-506-2007 Téléphone: 819-305-2007 Administration: (819) 463-3241 p. 248 Courriel: kmason@mrcvg.qc.ca Site Internet: mrcvg.qc.ca	

3.1 Matériaux de construction, rénovation et démolition

Ce sont les matériaux de construction ou proprement dits, les résidus de construction, rénovation et démolition (CRD), qui en fait de masse ont été les matières les plus récupérées à l'écocentre. En somme, 1 516 tonnes de matériaux de construction ont été reçues au Centre. La vaste majorité de ces matériaux ont été reçus pêle-mêle et ont été acheminés au site de Thibault démolition par voie de 73 remorques de 16 mètres. Le tableau 12 présente la variation saisonnière de l'apport des CRD.

Tableau 12 – Matériaux de construction reçus au Centre en 2013 par mois



Tout comme pour les déchets domestiques, le mois de mai fut le plus achalandé. Le tableau 13 détaille la provenance des CRD par type d'utilisateur, annuellement et historiquement.

Tableau 13 – Provenance des rebuts de construction, rénovation et démolition

Type de client	Tonnes de CRD		
	2013	2012	2011 (11 mois)
Municipalités	271	360	601
Entreprises	901	1 200	990
Citoyens	345	281	202
Total	1 516	1 841	1 793

Dans le tableau 13, on lit une baisse à la réception de CRD en 2013 comparativement à 2012. Il n'y a pas nécessairement de conclusion à en tirer puisque les CRD sont un indicateur de construction et de rénovation, mais également de démolition après sinistre. Pour ce motif, la quantité reçue est imprévisible.

Dans le but d'appliquer la hiérarchie des 3RVE (réduction, réemploi, recyclage, valorisation) quelques matériaux reçus pêle-mêle ont pu être triés et réemployés ou assimilés au bois naturel ou au métal pour le recyclage ou la valorisation. Or, à plusieurs reprises, une quantité totale de 0.5 t de matériaux des catégories suivantes ont pu être réemployés par les utilisateurs du centre sans frais :

- bois d'œuvre ;
- bois lamellé-collé ;
- contreplaqué ;
- revêtement en vinyle ;
- portes;
- fenêtres;
- palettes de bois ;
- bois de chauffage et
- un quai flottant (en styromousse).

3.2 Sommaire des rebuts reçus et pesés à l'exclusion des CRD

La figure 3 est un coup d'œil sur les différents types de rebuts reçus en 2013 et historiquement.

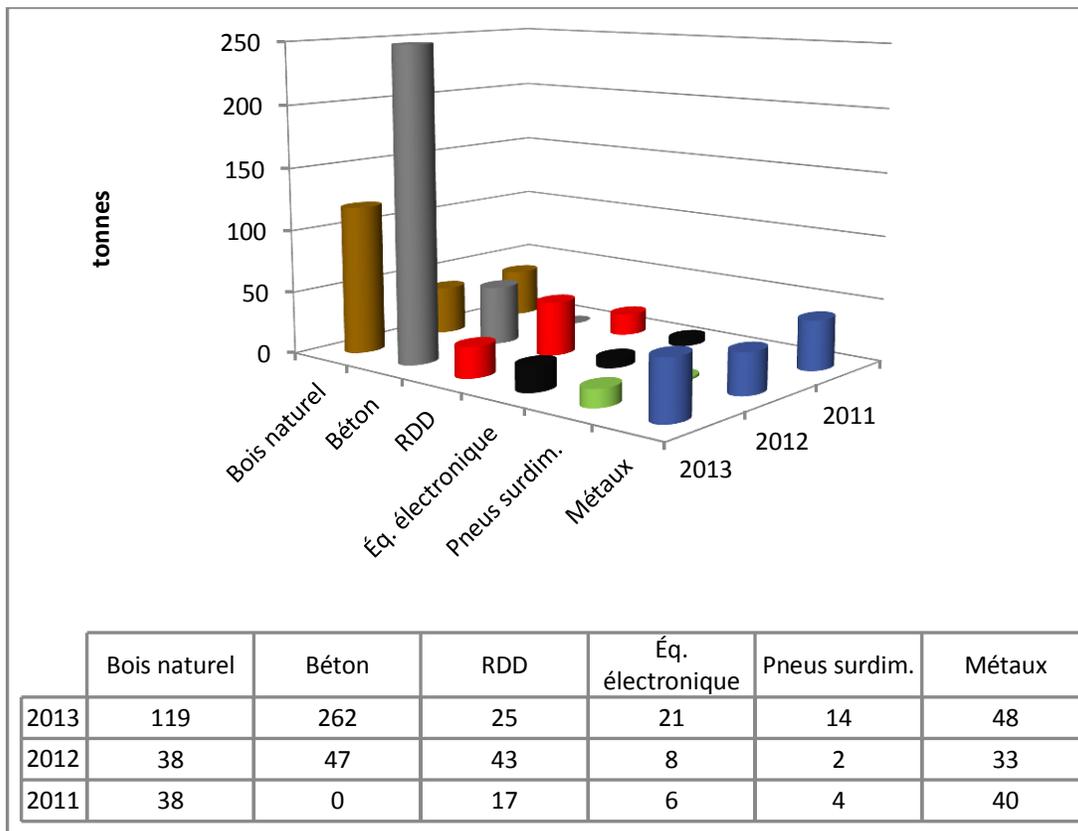


Figure 3 - Quantités de rebuts reçus à l'écocentre par type et année

Tout comme pour les CRD, les données tenues sur les rebuts reçus à l'écocentre ne dégagent aucune tendance. Bien que les services de l'écocentre sont de plus en plus connus, tel que démontré par l'achalandage général du site à la section 1.1, la quantité de rebuts reçus varie en fonction des activités des utilisateurs de l'écocentre qui ne sont pas forcément récurrents dans le temps. Toutefois, il est à noter que sur l'ensemble, la quantité de bois naturel et résidus végétaux, de béton et d'agrégats, d'équipement électronique, de pneus surdimensionnés, et de métaux ont été reçus en quantité record en 2013.

3.2.1 Résidus domestiques dangereux

Les quantités de RDD reçues en 2013 cadrent avec les années précédentes, toutefois à 24 802 kg (24.8 tonnes) en 2013 on compte environ la moitié de ce qui a été reçu en 2012, soit 43 161 kg (43,16 tonnes). Le tableau 16 liste les grandes catégories qui englobent l'ensemble des RDD reçus. Deux principaux fournisseurs de services se chargent de la levée et le recyclage, la valorisation ou la destruction encadrée des RDD. Laurentide ReSource reçoit principalement les peintures et huiles usées, ainsi que les piles et les lampes fluorescentes et ampoules fluocompactes. L'entreprise Clean Harbors, quant à elle, reçoit le reste des RDD, notamment tous les produits qui ne sont pas assujettis au *Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises*.

Tableau 14 – Quantités de RDD récupérés à l'écocentre – 2013

RDD			
Confiés à Laurentide ReSource	Quantité (kg)	Confiés à Clean Harbors	Quantité (kg)
Peinture	8 294	Aérosols	227
Peinture aérosol	280	Propane	183
Huile	6 118	Autres gaz sous pression	33
Huile aérosol	2	Ballasts	155
Organiques *	2 737	Sulfate ferrique en solution	610
Inorganiques *	1	Acides	335
Autres aérosols *	16	Alcalins	729
Piles	1 277	Oxydants	33
Antigel	6	Organiques	253
sous-total	18 730	Autres inflammables	3 430
		Extincteurs	84
		sous-total	6 072
TOTAL			24 802

* Ces matières sont des RDD qui ont été déposés dans les bacs de Laurentide ReSource par erreur, souvent parce que les contenants ne sont pas bien identifiés, des frais ont été exigés pour leur traitement.

À l'automne 2013 les opérateurs ont suivi une formation offerte par Clean Harbors afin d'améliorer la ségrégation des RDD à l'intérieur de l'armoire utilisée à cette fin. Les améliorations mises en œuvre faciliteront la levée des RDD et sécurisera le travail des opérateurs.

3.2.2 Métaux

La vente de 47.54 t de métaux en 2013 a généré des revenus de 5 000 \$. Le prix d'achat sur l'année a varié entre 110 à 120 \$ par tonne selon le type de métal vendu.

3.2.3 Bois naturel et résidus végétaux

Une forte quantité de bois non peint, non traité et non verni a été reçue à l'écocentre en 2013. Ces 118.62 tonnes ont subi une valorisation thermique dans la chaudière de Produits Forestiers Résolu à Gatineau à la suite d'un broyage par unité mobile sur les lieux de l'écocentre. Un essai de déchiquetage a été également effectué avec les branches reçues dans le but de les transformer un pallis. Toutefois cet essai s'est avéré coûteux et ardu et a donc été abandonné.

3.2.4 Matériel électronique

Depuis l'inclusion du matériel électronique comme produit visé par le *Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises* en 2012, et par conséquent la gratuité de leur récupération, les citoyens et entreprises se pouvoient davantage des services de l'écocentre pour cette matière.

3.3 Sommaire des rebuts reçus et dénombrés

Les pneus d'auto et de camion ainsi que les petites bonbonnes de propane à utilisation unique (normalement vertes ou bleus, de type camping) sont dénombrés plutôt que pesés. Le tableau 14 résume la réception actuelle et historique de ces matières.

Tableau 15 – Dénombrement des rebuts « unitaires »

Type de rebut	Décompte		
	2013	2012	2011 (11 mois)
Pneus	1 000	6 402	5 143
Petites bonbonnes de propane	140	11	760

3.4 Gestion des rebuts d'écocentre

Au-delà des quantités reçues, il est intéressant de s'arrêter sur la mode de gestion appliquée par type de rebut. Puisque le but des transactions à l'écocentre est d'appliquer la hiérarchie des 3RV-E, il est pertinent de valider la filière de traitement qui est applicable à chaque type de rebut reçu à l'écocentre. La figure 4 démontre que la gestion de la plupart des types de rebuts respecte la hiérarchie des 3RV-E puisqu'ils sont soit recyclés ou valorisés. Toutefois, les CRD sont enfouis à 99.97 % (0.03 % est réemployé tel que décrit à la section 3.1).

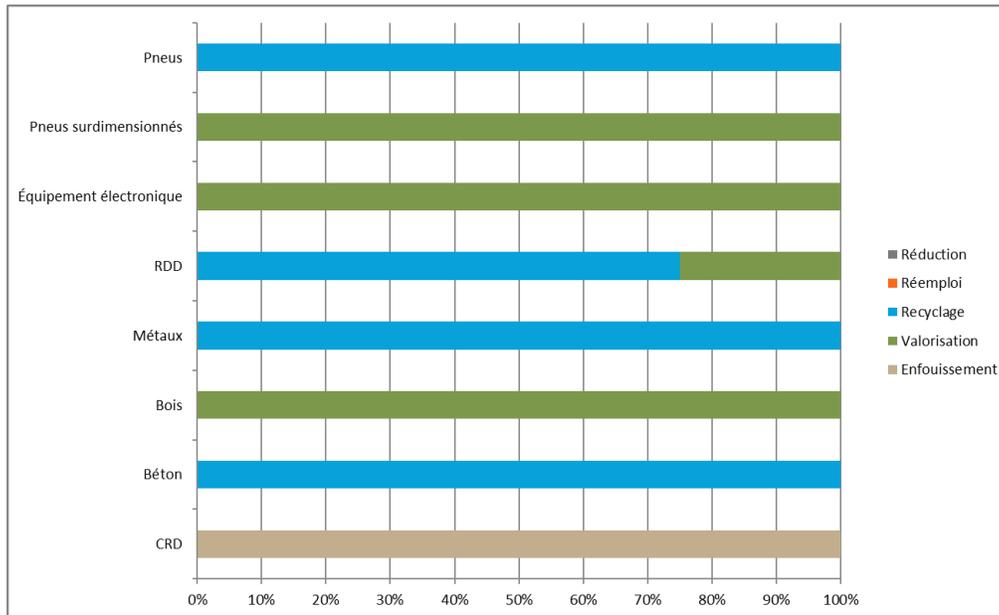


Figure 4 - Modes de gestion 3RV-E par type de rebut - écocentre

Des efforts d'amélioration du traitement des CRD devront se poursuivre. Par exemple, jusqu'en 2012, le béton était assimilé aux CRD pour enfouissement, un meilleur tri à la source a été instauré et en 2013 l'ensemble des 262 tonnes reçues a pu être recyclé. Ceci pourrait être considéré comme une diminution de l'enfouissement des CRD de 14 %. Une addition d'enclos à l'écocentre tel que décrit à la section 3.5 suivante permettra de diminuer la quantité de matières assimilée au CRD pêle-mêle et donc de diminuer le nombre de tonnes de rebuts acheminés à l'enfouissement.

La figure 5 est une illustration différente des mêmes conclusions ; les modes de traitement sont affichés selon le nombre de tonnes reçues à l'écocentre. Il ne faut pas pour autant perdre de vue que les rebuts ne présentent pas du tout les mêmes niveaux de risques à l'environnement, ainsi les pneus réguliers et surdimensionnés, le matériel électronique et les RDD ne sont jamais destinés à l'enfouissement (voir figure 4).

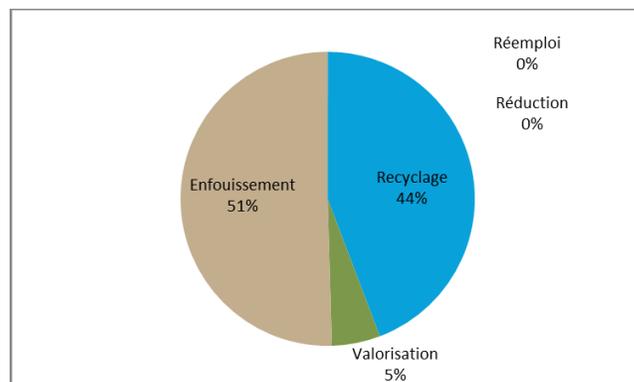


Figure 5 – Modes de gestion 3RV-E appliqués selon tonnage

3.5 Ajustements et possibilités

Au courant de l'année 2013, le dossier du réaménagement des enclos de l'écocentre a progressé. En fait, les travaux ont pu débuter à l'automne 2013, mais l'arrivée hâtive du temps froid a mené à une suspension des travaux jusqu'au printemps 2014. Les travaux visés incluent une reconfiguration et une multiplication des enclos de l'écocentre ainsi qu'un agrandissement du site utilisé à l'intérieur des limites du terrain. Le tout permettra, à terme, de mieux trier certains rebuts à la source (notamment le bardeau d'asphalte), d'entreposer des plus grandes quantités de bois naturel pour générer des économies sur le plan de leur valorisation et enfin, d'optimiser la manutention des rebuts effectuée par les opérateurs.

4 Gestion du Centre

L'année 2013 s'est déroulée rondement. Le rodage du site et l'expérience accrue du personnel portent ses fruits. Certains évènements méritent d'être rapportés au présent chapitre.

4.1 Site et bâtiments

Une défektivité a été notée dans le système d'ouverture de la porte de garage du bâtiment de transfert. La porte se fermait inopinément, parfois lors de perte de courant électrique ou encore lors de communications par radio CB entre les opérateurs et les conducteurs des camions de collecte. Cette situation était non seulement malencontreuse, mais dangereuse. Une collision entre un camion de collecte et la porte est survenue lorsque le camion faisait marche arrière et que la porte se fermait. Puisque la benne des camions compacteurs est à son plus long à environ un mètre du sol, sa présence dans l'embrasement de la porte n'a pas été détectée par l'œil magique qui aurait ouvert la porte d'urgence. La collision n'a causé qu'un bris de deux panneaux de la porte de garage. La cause de la défektivité a été difficile à repérer, mais au final, des améliorations au câblage électrique et le remplacement d'un relais qui donnait un signal de fermeture de porte fut la solution.

4.2 Machinerie et équipements

L'entretien routinier et certaines réparations sont survenus en 2013. Aucun évènement ne détonne du lot, mais il est opportun de mentionner qu'il est envisagé de remplacer la rétrocaveuse par un modèle plus puissant est muni d'une sortie hydraulique supplémentaire. Ce nouvel équipement permettra à la fois aux opérateurs du Centre de charger les remorques de CRD pour expédition et de retirer le bois naturel des lots de CRD reçus pêle-mêle.

4.3 Ressources humaines

En 2013 les services de M. Jocelyn Fortin ont été sollicités en tant qu'opérateur temporaire en remplacement d'un congé de maladie. Mis à part cet évènement, l'équipe demeure inchangée et tout aussi dévouée.

Conclusion

L'année 2013 marque la fin d'un premier cycle de 3 ans d'opération. À la fin de l'année, les contrats d'enfouissement et d'acheminement (transport de longue distance) venaient à bout. À terme du processus d'appel d'offres, il s'avère que la MRC a renouvelé avec les mêmes entrepreneurs pour les prochains trois ans pour les services mentionnés ci-haut.

L'an ferme également le premier chapitre des activités de l'écocentre puisque les modifications qui y seront apportées en 2014 se traduiront par de nouveaux résultats plus avantageux en efficacité et en rendement environnemental.

Toujours à l'écoute des utilisateurs, les opérateurs du Centre ont veillé en 2013 à apporter des améliorations en continu au service offert et à l'organisation de leur travail. Toujours est-il qu'il faut souligner la bonne foi et la participation des utilisateurs du Centre qui contribuent à chaque jour à donner un plein sens aux activités du Centre.

Annexe 1 – Statistiques municipales détaillées

Tonnage de déchets reçus

Municipalités	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total	Pop. équivalente	kg/pers/an
Aumond	17,43	10,73	10,44	11,75	26,19	19,24	22,67	19,90	17,56	26,92	13,77	16,09	212,69	942	225,85
Blue Sea	15,66	11,22	20,43	26,27	14,46	27,79	55,55	40,87	30,96	28,98	16,41	11,03	299,63	1 097	273,20
Bois-Franc	13,08	7,54	8,81	8,93	17,87	15,20	8,47	7,52	9,82	9,42	9,57	12,47	128,70	457	281,62
Bouchette	16,73	14,39	16,02	19,51	36,09	29,14	46,20	43,22	30,38	50,84	19,61	22,56	344,69	1 081	319,01
Cayamant	28,42	19,15	21,80	42,83	57,22	32,86	59,42	48,28	41,88	28,25	17,89	19,91	417,91	1 346	310,60
Déléage	48,39	30,55	30,72	36,13	92,16	47,93	48,20	40,10	38,33	35,28	36,53	32,47	516,79	1 982	260,74
Egan-Sud	14,52	14,30	13,62	17,67	30,46	17,28	11,74	14,91	19,69	21,88	16,67	12,30	205,04	545	376,05
Gracefield	107,84	73,36	86,06	121,76	143,14	120,61	195,68	143,87	121,91	139,81	93,86	70,91	1 418,81	3 098	458,05
Grand Remous	25,32	20,86	23,74	39,42	43,54	27,55	41,20	33,32	39,77	34,47	24,82	21,31	375,32	1 301	288,43
Kitigan Zibi	35,23	24,56	28,10	30,47	89,21	34,00	37,54	55,73	41,99	38,00	31,46	26,10	472,39	1 248	378,52
Maniwaki	163,20	131,25	130,18	176,86	235,08	206,84	162,45	166,18	175,46	189,64	144,25	138,27	2 019,66	3 942	512,34
Messines	35,54	24,35	18,10	40,45	161,02	47,29	59,76	57,06	48,08	56,14	27,86	31,16	606,81	1 942	312,47
Montcerf-Lytton	12,47	11,60	10,93	21,05	24,29	31,86	42,81	35,60	27,25	22,35	19,10	18,15	277,46	791	350,88
Sainte-Thérèse	15,67	9,10	9,03	11,56	34,68	15,96	31,41	26,26	16,92	20,22	9,07	12,46	212,34	821	258,64
Sous-total	549,50	402,96	427,98	604,66	1 005,41	673,55	823,10	732,82	660,00	702,20	480,87	445,19	7 508,24	20 591	364,63
Lac-Sainte-Marie*								0,78							S/O S/O
MRC de La Vallée-de-la-Gatineau*						6,39	10,66	10,25	10,50		8,91		46,71		S/O S/O
TOTAL	549,50	402,96	427,98	604,66	1 005,41	679,94	833,76	743,85	670,50	702,20	489,78	445,19	7 555,73		S/O S/O

*Ces municipalités ne sont pas membre du Centre, mais sont comptabilisées comme municipalités.

Nombre de visites - déchets

Municipalités	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
Aumond	3	2	2	3	6	3	5	4	5	4	2	3	42
Blue Sea	2	2	3	5	6	8	12	8	9	9	3	2	69
Bois-Franc	3	2	2	2	7	5	5	4	7	7	4	3	51
Bouchette	4	3	4	4	8	5	8	9	6	7	4	10	72
Cayamant	5	3	5	9	8	4	6	6	5	4	3	3	61
Déléage	6	4	4	5	13	7	8	7	4	4	4	5	71
Egan-Sud	5	4	4	5	8	4	4	5	5	5	4	4	57
Gracefield	13	10	12	14	15	12	31	21	21	23	11	12	195
Grand Remous	4	4	5	7	9	4	5	4	5	3	4	3	57
Kitigan Zibi	5	4	4	4	17	8	5	8	7	5	5	4	76
Maniwaki	20	17	21	34	95	86	26	27	33	22	18	21	420
Messines	5	4	3	9	21	8	9	9	8	11	7	5	99
Montcerf-Lytton	2	2	2	3	4	6	7	6	5	4	3	3	47
Sainte-Thérèse	3	2	2	2	16	4	5	4	3	10	2	3	56
Lac Sainte-Marie								1					1
MRC VG						1	1	1	1		1		5
Total	80	63	73	106	233	165	137	124	124	118	75	81	1379

Tonnage de matières recyclables reçus

Municipalités	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total	Pop. équivalente	kg/pers/an
Aumond	4,19	3,29	3,33	3,69	4,69	4,36	7,48	5,13	4,66	4,93	3,80	6,12	55,67	942	59,11
Blue Sea	9,82	5,11	5,22	6,53	10,00	9,23	19,66	11,63	10,05	7,91	3,21	9,23	107,60	1 097	98
Bois-Franc	5,02	1,74	1,84	2,14	2,22	4,56	1,23	2,17	3,79	4,36	2,32	3,68	35,07	457	77
Bouchette	6,52	3,94	3,78	4,46	5,09	5,16	6,17	7,90	4,90	4,48	4,41	4,01	60,82	1 081	56
Cayamant	5,00	2,60	3,34	3,46	4,10	4,71	5,70	6,63	5,06	6,50	2,90	3,06	53,06	1 346	39
Déléage	15,25	11,34	12,48	16,11	16,05	15,70	15,81	22,29	15,86	14,17	13,88	12,73	181,67	1 982	92
Egan-Sud	5,22	4,81	4,60	9,32	6,44	5,67	5,63	4,84	7,71	6,33	6,72	6,94	74,23	545	136
Gracefield	7,23	12,32	14,00	23,12	23,25	23,93	32,16	43,65	29,23	28,10	22,65	19,87	279,51	3 098	90
Grand Remous	9,70	7,07	8,15	13,91	10,09	8,68	11,08	10,29	15,10	9,93	9,53	8,99	122,52	1 301	94
Kitigan Zibi	7,36	3,94	7,67	4,30	9,91	4,86	9,77	4,68	4,61	8,88	4,16	8,22	78,36	1 248	63
Maniwaki	52,99	47,66	50,08	63,75	62,15	53,25	54,30	55,91	52,49	60,73	59,59	54,75	667,65	3 942	169
Messines	15,23	10,55	11,69	14,35	21,11	16,42	17,60	23,08	15,20	18,44	12,77	14,52	190,96	1 942	98
Montcerf-Lytton	5,44	3,18	4,21	3,98	9,02	6,20	7,05	8,81	5,18	6,53	3,40	3,84	66,84	791	85
Sainte-Thérèse	3,86	4,51	4,50	11,49	7,28	7,25	10,20	9,42	10,93	6,00	5,66	7,29	88,39	821	108
TOTAL	152,83	122,06	134,89	180,61	191,40	169,98	203,84	216,43	184,77	187,29	155,00	163,25	2062,35	20 591	100

Nombre de visites - matières recyclables

Municipalités	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
Aumond	2	2	2	2	3	2	5	2	2	2	2	3	29
Blue Sea	4	3	3	3	4	4	6	4	4	5	2	3	45
Bois-Franc	2	1	1	1	1	4	1	1	1	5	1	2	21
Bouchette	3	2	2	2	2	2	2	3	2	2	2	2	26
Cayamant	2	1	1	1	2	2	2	2	2	3	1	2	21
Déléage	4	4	4	4	4	4	4	6	4	4	4	3	49
Egan-Sud	2	2	2	4	2	2	2	2	3	2	2	2	27
Gracefield	8	10	11	10	12	9	12	18	13	12	9	6	130
Grand Remous	2	2	2	3	2	2	2	2	3	2	2	2	26
Kitigan Zibi	2	1	2	1	3	1	2	1	1	2	1	2	19
Maniwaki	11	10	15	17	17	12	13	14	12	13	12	13	159
Messines	5	4	4	5	5	4	4	5	4	5	5	5	55
Montcerf-Lytton	3	2	2	2	3	4	4	4	2	3	2	2	33
Sainte-Thérèse	6	4	4	5	4	4	5	4	5	4	4	5	54
Total	56	48	55	60	64	56	64	68	58	64	49	52	694

Annexe 2- Calcul d'évitement d'émissions de gaz à effet de serre

Paramètres

Émissions de GES de 1 litre de carburant diesel (équivalent)	2.7 kg de CO ₂
Consommation: camion tracteur avec remorque de 16 mètres	40 l /100 km
Consommation: camion compacteur	30 l /100 km

Données réelles sur l'acheminement 2013

Nombre de voyages de déchets	310 voyages
Litres de diesel consommés pour les déchets	71 055 litres
Nombre de voyages de matières recyclables	123 voyages
Litres de diesel consommés pour les matières recyclables	15 252 litres
Litres de diesel consommés au total	86 307 litres

Scénarios

Les trois scénarios employés pour déterminer l'évitement des émissions de gaz à effet de serre sont:

Scénario hypothétique sans l'utilisation d'un centre de transfert

Scénario hypothétique avec l'utilisation, par entente, avec le Centre de transfert de la MRC des Collines à Val-des-Monts (déchets)

Scénario réel avec le Centre de transfert situé à Maniwaki

Tableau des distances et des voyages	Déchets domestiques				Matières recyclables	
	distance Lachute (km)	distance Val-des-Monts MRCCO (km)	distance Maniwaki MRCVG (km)	Nombre de voyages en camion compacteur / an	distance Tricentris (km)	Nombre de voyages en camion compacteur / an
Aumond	265	146	23	38	144	29
Blue Sea	244	104	30	45	98	45
Bois-Franc	274	144	12	35	137	21
Bouchette	250	109	16	73	103	26
Cayamant	249	109	60	62	101	21
Déléage	276	136	5	93	129	49
Egan-sud	279	138	1	46	127	27
Gracefield	242	101	40	198	85	130
Grand-Remous	258	161	28	44	154	26
Kitigan Zibi	269	128	4	76	122	19
Maniwaki	271	130	1	256	124	159
Messines	258	117	20	76	109	55
Montcerf-Lytton	280	157	30	45	156	33
Ste-Thérèse-de-la-Gatineau	288	147	20	70	119	54
			Total	1 157	Total	694

Détail des calculs

Camions compacteurs

Calcul de la distance totale parcourue

Somme de 14 multiplications

(Distance entre municipalité et centre de transfert x Nombre de voyages en camion compacteur) = km parcourus

Calcul des litres de carburant consommée

distance totale parcourue x consommation d'un camion compacteur = litres de carburant consommés

Calcul des émissions de GES

Litres de carburant consommés x 2.7 kg/litre ÷ 1000 = tonnes équivalentes de CO₂ (t. eq. CO₂)

Camions-remorques

Calcul de la distance totale parcourue

Nombre de voyages x distance entre le centre de transfert et le lieu d'élimination ou de tri = km parcourus

Calcul des litres de carburant consommée

distance totale parcourue x consommation d'un camion-remorque = litres de carburant consommés

Calcul des émissions de GES

Litres de carburant consommés x 2.7 kg/litre ÷ 1000 = tonnes équivalentes de CO₂ (t. eq. CO₂)

Déchets domestiques			
voyages en camion compacteur:		1379	
Direct	MRCCO	Réel CT	(km)
10 070	5 548	874	Aumond
10 980	4 680	1 350	Blue Sea
9 590	5 040	420	Bois-Franc
18 250	7 957	1 168	Bouchette
15 438	6 758	3 720	Cayamant
25 668	12 648	465	Déléage
12 834	6 348	46	Egan-sud
47 916	19 998	7 920	Gracefield
11 352	7 084	1 232	Grand-Remous
20 444	9 728	304	Kitigan Zibi
69 376	33 280	256	Maniwaki
19 608	8 892	1 520	Messines
12 600	7 065	1 350	Montcerf-Lytton
20 160	10 290	1 400	Ste-Th.-de-la-Gat.
608 572	290 632	44 050	km parcourus
182 572	87 190	13 215	litres de carburant
493	235	36	t. éq. de CO ₂
voyages de camion remorque:		310	
Direct	VdM	Réel CT	(km)
0	288	570	
0	89 280	177 638	km parcourus
0	35 712	71 055	carburant (l)
0	96	192	t éq. CO ₂
Trajet total camions compacteurs + remorques			
Direct	VdM	Réel CT	
493	332	228	t éq. CO ₂
			54 % de réduction vs Direct
			31 % de réduction vs VdM

Matières recyclables			
voyages en camion compacteur:		694	
Tricentris		Réel CT	(km)
4 176		667	Aumond
4 410		1 350	Blue Sea
2 877		252	Bois-Franc
2 678		416	Bouchette
2 121		1 260	Cayamant
6 321		245	Déléage
3 429		27	Egan-sud
11 050		5 200	Gracefield
4 004		728	Grand-Remous
2 318		76	Kitigan Zibi
19 716		159	Maniwaki
5 995		1 100	Messines
5 148		990	Montcerf-Lytton
6 426		1 080	Ste-Th.-de-la-Gat.
80 669		27 100	km parcourus
24 201		8 130	litres de carburant
65		22	t. éq. de CO ₂
voyages de camion remorque:		123	
Direct		Réel CT	(km)
0		310	
0		38 130	km parcourus
0		15 252	carburant (l)
0		41	t éq. CO ₂ remorques
Trajet total camions compacteurs + remorques			
Direct		Réel CT	
65		63	t éq. CO ₂
			3 % de réduction vs direct Tricentris

TOTAL - émissions de GES - déchets et matières recyclables		
Direct (sans Centre de transfert)	Val-des-Monts MRCCO	Maniwaki MRCVG
558	397	313 t éq. CO ₂ total
Scénario - Utilisation du Centre de Transfert de la MRCCO à Val-des-Monts		
Réduction d'émissions de	85 tonnes équivalentes de CO ₂	
	21 % Réduction	
Scénario - Aucun centre de transfert		
Réduction d'émissions de	246 tonnes équivalentes de CO ₂	
	44 % Réduction	